



10915 - Le jugement de celui qui insulte la vie

question

Est-il permis à quelqu'un d'insulter la vie quand il se trouve en colère ou quand quelque chose le gène ? Nous espérons de votre part un éclairage à ce sujet .

la réponse favorite

Louange à Allah.

Il n'est pas permis à une personne qui se retrouve dans des difficultés d'insulter la vie en raison de ces propos que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a rapportés de son Seigneur le Très Haut : **Le fils d'Adam me porte atteinte quand il insulte le temps car je suis le temps ; je gère la nuit et le jour avec ma main** . En outre, il a été rapporté de façon sûre que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **N'insultez pas le temps car c'est Allah qui est le temps** . C'est-à-dire que c'est Lui qui gère le temps.

L'homme doit observer la patience dans l'épreuve et demander à en être récompensé par Allah qui a ordonné la patience.

C'est Lui qui a dit à Son Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) **Voilà quelques nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu ne les savais pas, ni toi ni ton peuple, avant cela. Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux.** (Coran, 11 : 49) : Que l'homme sache qu'il existe une épreuve plus grande que toute autre qu'il connaisse. Cette conscience peut atténuer sa souffrance.